

Urbanisme

N/Réf : VP/313016

Objet : Avis sur le projet de modification n°3 du PLUiH



TERRE VALSERHONE L'INTERCO

35 rue de la Poste

01200 VALSERHONE

Gex, le 12 juin 2025

Monsieur le président,

Suite à votre courrier du 12 mai dernier concernant le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUiH) prescrit par arrêté du président le 10 octobre 2024, la Communauté d'agglomération du Pays de Gex vous informe qu'elle n'a aucune remarque particulière à formaliser.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous adressons, Monsieur le président, nos plus cordiales salutations.

Pour le président et par délégation,
Le vice-président en charge de l'aménagement, de
l'urbanisme, du logement et des gens du voyage

Daniel RAPHOZ



